



Session ordinaire du 7 juillet 2015 –
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of July 7 , 2015 –
QUESTION PERIOD

Début : 19 h 50

Q :

- On dépose une pétition de plus de 50 résidents du quartier Hollow Glen s'opposant à l'aménagement d'un accès à l'eau sur le chemin Hollow Glen.

A :

- Le Conseil s'est prononcé pour l'accès au lac Mountains par le parc du chemin de la Paix.

Q :

- On demande au Conseil de procéder à l'étude environnementale de site Phase I le plus rapidement possible.

A :

- L'appel d'offres sera lancé la semaine prochaine pour donner un contrat à la réunion du mois d'août.

Q :

- Un représentant de l'Association Hollow Glen demande au Conseil de faire adopter par Transports Canada une interdiction de bateau à moteur sur le lac Mountains. On demande aussi au Conseil de réévaluer d'autres sites que le chemin de la Paix.

A :

- Lors des discussions de construire l'accès, les recommandations des employés étaient vers le chemin de la Paix pour des raisons de sécurité.

Q :

- On demande si les licences de chiens vont avoir le numéro de téléphone de la SPCA et de la police.

A :

- Nous vous invitons à nous rejoindre pour trouver une solution.

Q :

- On demande à la Municipalité d'entretenir la voie ferrée afin de permettre aux gens de l'utiliser.

A :

- La Municipalité devra en effet produire un plan d'entretien estival.

Q :

- On demande si la soirée d'informations pour les non-résidents aura lieu en juillet.



Session ordinaire du 7 juillet 2015 –
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of July 7 , 2015 –
QUESTION PERIOD

A :

- Oui, elle aura lieu le 18 juillet et une lettre sera envoyée aux non-résidents.

Q :

- On demande si le Conseil va prioriser les travaux et demander une subvention dans le cadre du nouveau programme d'infrastructure pour la voie ferrée.

A :

- La Municipalité doit auparavant faire une étude de site phase I. Il sera donc impossible de respecter les délais imposés par le nouveau programme.

Q :

- On mentionne que Commerce Chelsea est d'accord avec le principe du règlement concernant l'éclairage extérieur et demande au Conseil de ne pas tenir de consultation avant septembre afin de maximiser la consultation.

A :

- Le Conseil va adopter un premier projet ce soir afin de permettre une consultation.

Q :

- On remercie le Conseil d'avoir présenté un règlement concernant l'éclairage. On demande au Conseil si le plan de transport actif et le rapport sur la vision seront respectés.

A :

- La Municipalité ne renie pas le plan et la vision, mais nous devons connaître les coûts concernant les impacts financiers si des études de site phase II sont requises et la Municipalité fait des efforts lors de la reconstruction de chemin pour asphalté les accotements et voir à l'installation d'enseignes.

Q :

- On demande au Conseil de consulter les résidents du chemin Padden. On demande au Conseil s'ils étaient au courant des préoccupations des résidents.

A :

- Le dossier a été discuté pendant plusieurs mois avant de prendre une décision. Le stationnement à maintenant deux entrées. (Scott et Padden)

Q :

- On demande au Conseil d'effectuer des travaux de réparation sur le chemin du Lac Meech car ce chemin est dangereux.

A :

- Le Conseil a inclus dans son programme triennal d'immobilisation de faire des travaux sur le chemin du Lac Meech en 2017-2018.



**Session ordinaire du 7 juillet 2015 –
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of July 7 , 2015 –
QUESTION PERIOD**

Q :

- On demande le document d'appel d'offres pour l'étude environnementale de site phase I est disponible.

A :

- Une copie vous sera envoyée lorsque le document sera sur SEAO.

Fin : 21 h 10